



PREFETE DE LA LOZERE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA  
COHESION SOCIALE ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS**

Mende, le **20 FEV. 2020**

Service Politiques sociales  
et de prévention

Mesdames et Messieurs,

Un appel à candidature est lancé pour la création de 18 à 20 places de pension de famille de style résidence accueil dans le département de la Lozère.

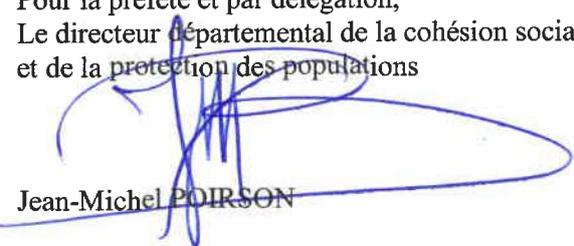
Compte tenu du financement par subvention de cette action, les services de l'État ont défini la procédure suivante :

- les dossiers doivent être reçus pour le **19 mai 2020**, délai de rigueur, à la DDCSPP ;
- le projet devra être conforme au cahier des charges ;
- le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations examinera les projets en prenant en compte les éléments suivants :
  - la pertinence du projet au regard des principes retenus par le cahier des charges ;
  - l'intérêt de l'offre dans l'organisation départementale AHI (Accueil, hébergement, insertion) : localisation, intégration du projet dans la démarche associative ou institutionnelle, expérience sociale, partenariat envisagé, délai de mise en œuvre ...).
- Le projet sélectionné sera présenté au comité régional de validation, dont l'avis favorable vaudra engagement financier des crédits de fonctionnement à compter de l'ouverture effective de la structure.

Vous trouverez ci-joints, le cahier des charges correspondant ainsi que l'avis d'appel à candidature définissant les modalités de dépôt des demandes.

Je vous remercie de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,  
Le directeur départemental de la cohésion sociale  
et de la protection des populations

  
Jean-Michel POIRSON

PJ : 2

- cahier des charge « résidence accueil »
- appel à candidature « résidence accueil »